

USINE DE VOLETS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Clause générale : Le fait de passer commande implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente qui l'emportent, de convention expresse, sur celles de l'acheteur, sauf dérogation écrite et confirmée par VENTINELLA SAS.

1) Prix

Les factures sont établies au tarif et conditions en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande. Le tarif est valable jusqu'au 31/12 de l'année stipulée ou jusqu'à révision endéans l'année. Nos prix sont donnés à titre indicatif et sans engagement et sont à tout moment révisables en cas de fluctuations de la matière première.

2) Livraisons

Nos prix s'entendent départ usine et non-emballé.

Les marchandises voyagent au risque et péril de l'acheteur, quelles que soient les modalités de règlement du prix du transport. En cas de perte ou d'avarie survenue en cours de transport, il appartient à l'acheteur de formuler des réserves auprès du transporteur. Pour donner droit à indemnisation en cas d'avarie, perte totale ou partielle sur les marchandises transportées, des réserves précises et caractérisées doivent être notifiées sur le récépissé du transporteur à la livraison, en présence du chauffeur, et confirmées dans les trois jours ouvrables, par lettre recommandée avec accusé de réception. La mention « sous réserve de déballage » sur le récépissé n'a aucune valeur et ne peut être mise en avant pour une déclaration d'avarie effectuée ultérieurement à la livraison.

3) Délais de livraison

Le délai de livraison standard est de 6 semaines. Les délais de livraison sont indicatifs ; les retards susceptibles d'intervenir ne peuvent donner lieu à aucune indemnité ou pénalité, ni justifier l'annulation de la commande. Certains articles de dimensions, d'exécution ou de gabarit « hors normes » peuvent engendrer des allongements de délais de livraison dus à une fabrication plus longue ou à un acheminement délicat géré par nos prestataires transports .

4) Conditions de paiement

Nos factures sont payables :

- Comptant à la commande, net sans acompte, pour les clients n'ayant pas de compte chez VENTINELLA SAS
- A 30 jours net, pour les clients ayant ouvert un compte chez VENTINELLA SAS

5) Limite de crédit

A l'ouverture de compte et après accord de notre assurance crédit, VENTINELLA SAS fixe une limite de crédit à chaque client. Lorsque cette limite est atteinte, les commandes en dépassement sont mises « en attente ».

6) Retard de paiement

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance fixée, sauf report demandé et accordé par VENTINELLA SAS, entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, majorées des intérêts de retard au taux de 1.5% par mois des éventuels frais judiciaires et à titre de clause pénale dans les termes de l'article 1226 du Code Civil et suivants, une indemnité fixée à 10% du montant de la créance avec un minimum de perception de 30euros. Cette indemnité sera considérée comme accessoire de la créance. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur. Toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant, avant l'exécution des commandes reçues.

7) Réserve de propriété

Loi du 12 mai 1980. Les marchandises que nous livrons restent notre propriété jusqu'à paiement complet des factures correspondantes.



USINE DE VOLETS

8) Garanties

La fabrication de nos produits est executée selon notre cahier de charges, dont une copie peut être obtenue sur simple demande. Tous nos produits de fabrication sont garantis de tout vice de fabrication pendant 1 an à compter de la date de la vente notée sur la facture. La garantie est étendue à 5 ans pour la bonne tenue à l'action des intempéries et des UV des profilés PVC plaxés..

Nous ne garantissons les articles de négoce que contre tout défaut de matière ou de fabrication, en conformité avec les garanties de leur fabricant.

Au titre de ces garanties, notre seule obligation sera le remplacement ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux. Pour bénéficier de la garantie, tout produit doit être, au préalable, soumis à notre service après-vente dont l'accord est indispensable pour le remplacement. Les frais éventuels de frais de port sont à votre charge sauf avis contraire.

Limites de la garantie :N'entrent pas dans la garantie les vices apparents, les défauts et les détériorations provoqués par l'usure naturelle, un accident extérieur, ou lorsque la dite non-conformité est due à une fausse manœuvre, le non-respect des directives de stockage ,assemblage ou pose ,la négligence, la modification de la marchandise non prévue ni spécifiée, la mauvaise installation ou utilisation.

La réparation ne s'applique qu'aux produits vendus par nos soins, une facture d'achat du matériel pourra être exigée.

9) Fermeture du compte

VENTINELLA SAS se réserve le droit de fermer le compte et refuser la livraison de commandes dans les conditions suivantes:

- Achats occasionnels ou d'un montant annuel inférieur à 500euros
- A partir de deux impayés ou report d'échéance dans l'année

10) Réclamations

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. La réclamation devra nous parvenir dans les sept jours qui suivent la réception des marchandises, passé ce délai aucune réclamation ne sera admise. Notre garantie des marchandises livrées ne s'exerce que dans le cadre d'une utilisation conforme à leur destination. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par le montage erroné ou un entretien défectueux ou encore par une modification du produit non prévue et non spécifiée par le vendeur, sont exclus de la garantie. Les marchandises doivent être retournées dans leur emballage d'origine et dans un état neuf, les frais et risques de retour sont à la charge de l'acheteur. Après réception et vérification des marchandises retournées, VENTINELLA SAS adresse à l'acheteur un avoir minoré de 20% du montant de la facture d'origine, à l'exclusion de tous dommages intérêts, à quelque titre que ce soit. Tout produit acheté hors catalogue n'est pas concerné par cet article et ne peut être ni repris ni échangé.

11) Force majeure

Les guerres, les grèves, bris de machine, troubles politiques et économiques, destructions et autres événements quelconques empêchant ou réduisant anormalement nos approvisionnements et les livraisons de nos marchandises ou en modifiant gravement les conditions sont considérés par nous comme cas de force majeure, entraînant à notre gré la résiliation ou la suspension de nos engagements, ceci de plein droit, sans aucune formalité judiciaire ou extrajudiciaire.

12) Juridiction

En cas de contestation quelconque, le tribunal de Commerce de Dunkerque est seul compétent, quelles que soient les conditions de vente ou de paiement même en cas de pluralité de défendeurs. Toutes les photos de notre catalogue, et notamment les photos des produits, de leur présentation et de leur mise en situation, sont non contractuelles et n'engagent pas notre société. Les informations techniques figurant sur notre catalogue sont destinées uniquement à des professionnels et nos clients conservent l'entière responsabilité de la mise en œuvre de nos produits.